

Autorité des marchés financiers
Alberta Securities Commission
(collectivement appelées les « Autorités »)

**Objet : Les entreprises Bold Capital (l'« Émetteur »)
Prospectus provisoire (le « Prospectus »)**

Mesdames, Messieurs,

La présente a trait au prospectus provisoire de l'Émetteur, daté du 21 novembre 2018, relative à la vente et à l'émission d'un minimum de 2 000 000 d'actions ordinaires de l'Émetteur et d'un maximum de 5 000 000 d'actions ordinaires de l'Émetteur pour un montant minimum de 200 000 \$ et un montant maximum de 500 000 \$.

Nous produirons un rapport de l'auditeur indépendant à l'intention des actionnaires de l'Émetteur et portant sur les états financiers suivants qui sont inclus dans ce prospectus provisoire :

- L'état de la situation financière au 17 septembre 2018;
- L'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres et l'état des flux de trésorerie pour la période de cinq mois terminée le 17 septembre 2018, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Nous ne signerons le projet de rapport inclus dans le prospectus provisoire qu'après :

- a) la prise en considération des événements survenus entre la date du prospectus provisoire et celle du prospectus définitif;
- b) l'examen des commentaires qui pourraient être formulés par les Autorités;
- c) l'autorisation des états financiers par les responsables de la gouvernance;
- d) la lecture du prospectus définitif.

En nous fondant sur notre audit des états financiers susmentionnés et sur les procédures restreintes de demandes d'informations et d'examen que nous avons mises en œuvre à

l'égard de la période comprise entre le 16 mai 2018 et la date de la présente lettre, nous pouvons déclarer que nous n'avons aucune raison de croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Les entreprises Bold Capital au 17 septembre 2018, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période de cinq mois terminée le 17 septembre 2018, conformément aux normes internationales d'information financière.

La présente s'adresse uniquement aux Autorités destinataires et ne doit être utilisée à aucune autre fin.

1

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.

Val-d'Or

Le 5 décembre 2018

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A107240